

exploitations agricoles, en vue de la préparation de relevés des types de sol et de levés topographiques qui devait précéder la conception de structures artificielles et la mise au point de procédés culturaux. Ces travaux ont été effectués par un ingénieur de la conservation des sols attaché au bureau du ministère de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick à Grand Falls. Les terrasses et les voies d'eau gazonnées ont été construites en 1982 grâce aux subventions accordées dans le cadre d'un programme quinquennal fédéral-provincial d'expansion agricole. Puis, on a inauguré la culture suivant les courbes de niveau et les rotations sur les terres arables. On a aussi commencé à semer de l'avoine immédiatement après la récolte des pois afin d'enrayer l'action de l'érosion. Les parcelles consacrées à l'avoine étaient ouvertes au pâturage au début de l'automne puis laissées au repos jusqu'au printemps. En 1983, M. Laforge acheta un cultivateur lourd pour entreprendre les travaux de non-labour sur certaines terres arables.

Le programme de conservation des sols maintient efficacement les sols en place et empêche la formation de ravins. On a observé une amélioration des rendements de pommes de terre et une augmentation du nombre de pommes de terre de première qualité récoltées par acre. Grâce à la culture en bandes de niveau, la taille des pommes de terre est plus égale sur l'ensemble de la parcelle. En outre, les façons culturales suivant les lignes de niveau et le non-labour ont contribué à réduire de façon appréciable la consommation de carburant.

Pour Jacques Laforge, le principal inconvénient de ce programme tenait aux frais de conception et d'installation des terrasses de dérivation et des voies d'eau gazonnées. Heureusement, les subventions provinciales couvraient environ 50 p. 100 de ces frais. Toutefois, il faudra que M. Laforge attende cinq ans pour commencer à recouvrer ses mises de fonds. Il prévoit, cependant, que ces procédés culturaux deviendront plus rentables au delà de cette période. Il doit aussi entreprendre d'améliorer la productivité de ses terres par assolement. Cela lui permettrait d'attendre le taux de production de pommes de terre requis sur un nombre moins élevé d'acres et d'augmenter le rendement des autres cultures et de son cheptel laitier. Finalement, quand il aura acheté de nouvelles machines pour les labours et la moisson, il devra songer à s'équiper de machines plus petites et mieux adaptées à la culture suivant les lignes de niveau, dont l'utilisation est en outre plus économique.